

Formation RGPD : Je suis nommé DPO, par où commencer

PLUS D'INFOS

- Contactez-nous

CONTACT REFERENT

- Commercial@ageris-group.com
- +33 3 87 62 06 00

MODALITES D'ACCES

- Inscription en réservant votre place sur une session disponible ou par téléphone, par mail, par demande de contact. Vous recevrez un devis à nous retourner avec votre accord pour confirmer votre inscription.

DELAI D'ACCES

- La durée estimée entre la demande du stagiaire et le début de la formation est de 7 jours (peut être raccourci pour le mode distanciel)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

- Accessible à distance pour les personnes à mobilité réduite
- Pour connaître l'accessibilité aux salles de formation, vous pouvez nous joindre au +33 3 87 62 06 00

REFERENCE

- RGPDDPOTP

TARIF

- 3490 € HT

DUREE DE LA FORMATION

- 3+2 jours – 35 heures

DATES DES SESSIONS

- Voir site internet

FINANCEMENT

- OPCO

FORMULE INTRA-ENTREPRISE

Formulaire : [soumettez votre projet](#)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Alternance théorie suivie directement de cas pratiques
- Exemples concrets

PRESENTATION DE LA FORMATION

Vous venez d'accepter la mission de délégué à la protection des données. Quelles devront être vos premières actions ? Par où commencer ?

Cette formation basée uniquement sur des ateliers pratiques vous permettra de mettre en place les différentes étapes de votre conformité depuis votre désignation jusqu'à l'élaboration de vos documents d'accountability. Les cas pratiques proposés permettront d'aborder la question dans une situation opérationnelle. Par ex. : gérer une violation avec un exemple de violation et tout son cheminement (qualification, notification, communication, déploiement des procédures, RETEX).

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour :

- Organiser sa mission de DPO
- Informer et conseiller l'organisme qui vous l'a désigné en tant que DPO, ainsi que ses employés ;
- contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données ;
- conseiller l'organisme sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et en vérifier l'exécution ;
- être l'interlocuteur des personnes concernées pour les questions relatives à la protection des données personnelles ;
- coopérer avec la CNIL et être son point de contact

PUBLIC

DPO désigné ou en cours de désignation, relais ou référents protection des données, toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles au sein de son organisation publique ou privée

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire. Il est conseillé de prendre connaissance du RGPD et la loi Informatique et Libertés modifiée (ex. : avoir suivi le MOOC de la CNIL)

PROGRAMME DETAILLE

1^{er} jour

Introduction

1. LES DROITS DES PERSONNES CONCERNEES

- L'information des PC
- Le droit d'accès
- Le droit de rectification
- Le droit à l'effacement (« droit à l'oubli »)
- Le droit à la limitation du traitement
- Le droit à la portabilité
- Le droit d'opposition
- Le profilage

Cas pratique

Quizz

2^{ème} jour

Formation RGPD : Je suis nommé DPO, par où commencer

- Evaluation des compétences par des quizz en cours
- Support de cours remis au stagiaire par mail en fin de formation **avec son fonds documentaire**
- Outil distanciel : teams

POUR ALLER PLUS LOIN

- RGPD – Exercer la mission de DPO
- RGPD – Préparation à l'examen de certification
- RGPD – Vulgarisation SSI pour les DPO
- RGPD – Réaliser une analyse d'impact sur la Vie Privée
- RGPD – Conformité et sécurité des traitements de données de santé

PLUS D'INFOS

- Contactez-nous

2. LE REGISTRE DES TRAITEMENTS

- Obligation de tenue du/des registre.s
- Mise en place du registre : recenser, lister, auditer
- Le rôle du DPO dans la constitution et la tenue du registre
- Les autres acteurs impliqués
- La formation comme impératif à la bonne tenue du registre
- La mise en place des procédures internes adéquates
- Les outils facilitant la tenue du registre

Cas pratique

Quizz

3^{ème} jour

3. LE TRAITEMENT D'UNE VIOLATION

- Comprendre les termes de violation et de fuite de données personnelles
- Fuite des données : réagir rapidement
- Comment faut-il notifier la fuite de données à l'autorité de contrôle ?
- Que doit envoyer le responsable du traitement à l'autorité de contrôle en cas de violation des données ?
- Comment notifier les personnes concernées en cas de violation ou de fuite des données ?

Cas pratique

Quizz

4^{ème} jour

4. AIPD ET PRIVACY BY DESIGN

- Le rôle du DPO dans la démarche AIPD
- La démarche AIPD dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau traitement et/ou la mise en conformité des traitements opérationnels
- Liste des activités de traitement CNIL pour lesquels une AIPD n'est pas nécessaire, « LISTE BLANCHE »
- Liste des activités de traitement CNIL pour lesquels une AIPD est nécessaire, « LISTE NOIRE »
- Démarche AIPD de la CNIL
- Intégration de la démarche AIPD dans la protection des données dès la conception
- Intégration de la démarche AIPD dans le traitement d'une violation de DCP
- Cas particulier des relations avec les sous-traitants : Prise en compte de la démarche AIPD

Cas pratique

Quizz

5^{ème} jour

5. 2 ateliers au choix parmi 4 : CONTROLE DE LA CNIL ou ROLE DU DPO ou GERER UN TRANSFERT HORS EU ou GERER LE CONTRACTUEL

a. CONTROLE DE LA CNIL

- Le statut de la CNIL
- La composition de la CNIL
- L'organisation de la Commission plénière et restreinte
- Les pouvoirs de contrôle de la CNIL

Formation RGPD : Je suis nommé DPO, par où commencer

- Autorité de contrôle concernée et autorité chef de file
- Assistance mutuelle et Opérations conjointes des Autorités de Contrôle
- Procédure d'urgence
- Les différentes missions de la CNIL
- L'actualité de la CNIL (plan de contrôle, plan stratégique, dernières condamnations)

Cas pratique

Quiz

b. Ou LE STATUT ET LE ROLE DU DPO

- Les conditions obligatoires de nomination du DPO
- L'expertise et les compétences attendues du DPO
- Les fonctions et missions du DPO
- Le rôle du DPO dans les analyses d'impact relatives à la protection des données
- Le rôle du DPO dans la constitution du registre
- Les relations entre la CNIL et le DPO
- Les conditions et la procédure relative à la fin de mission du DPO

Cas pratique

Quiz

c. ou GERER UN TRANSFERT HORS EU

- Les principes relatifs aux transferts de données en dehors de l'Union Européenne
- Les différents moyens destinés à encadrer le transfert de données en dehors de l'UE
- Les obligations du responsable de traitement concernant l'information des personnes concernées par le transfert des données hors UE
- Le cas particulier du transfert des données vers les États-Unis

Cas pratique

Quiz

d. ou GERER LE CONTRACTUEL

- Qualifier les acteurs concernés
- Rédiger les clauses relatives aux données personnelles
- Adopter les mesures spécifiques relatives à la fin d'un contrat
- Encadrer les mises en cause de responsabilité

Cas pratique

Quiz

Conclusion

MODALITES D'EVALUATION

Validation des connaissances et compétences par un quiz à la fin de chaque chapitre.